

Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2024

Nombre de conseillers
municipaux en service
15

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire

Convocation en
date du :
5 avril 2024

Présents : Xavier de VOLONTAT, Patrick BONNÉRY, Christine DAYER, Francette CROS, Marie-Noëlle GLEIZES, Christiane CHORTO, Pascal CROUSILLAC, Jean-Luc RAMONE, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Joël POUS, Mathilde VIDAL,

Empêchés : Pierre LABADIE, Christian BENSEN, Éric FABRE, Georges CLAYRAC, Fabien CASSIGNAC,

Procurations : Éric FABRE à Francette CROS, Georges CLAYRAC à Xavier de VOLONTAT, Fabien CASSIGNAC à Christine DAYER

Secrétaire : Pascal CROUSILLAC

Affichage en date
du:
5 avril 2024

OBJET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL - M57

Dans un contexte financier toujours contraint, la Commune de Saint Laurent de la Cabrerisse s'efforce de veiller à la bonne gestion des deniers publics, afin de pouvoir maintenir un volume important d'investissement et de développer l'offre de services à la population.

Présentation synthétique des équilibres budgétaires

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés	1 605 618.63	1 566 233.63
Reports	Restes à réaliser	0.00	0.00
	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	39 385.00
Total de la section de fonctionnement		1 605 618.63	1 605 618.63

Envoyé en préfecture le 17/04/2024
Reçu en préfecture le 17/04/2024
Publié le
ID : 011-211103510-20240412-D2024_04_12_03-BF

SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés	554 924.88	1 316 905.26
Reports	Restes à réaliser	31 382.40	351 841.00
	Solde d'exécution de la section reporté	1 082 438.98	0.00
Total de la section d'investissement		1 668 746.26	1 668 746.26

Total du budget	3 274 364.89	3 274 364.89
-----------------	--------------	--------------

LE CONSEIL MUNICIPAL

QU' l'exposé de Monsieur le Maire

APPROUVE l'équilibre du budget primitif principal M57 2024

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour exécuter le budget primitif principal M57 2024

Publication du
17 avril 2024

Votes Pour : 11

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte rendu ont été affichés conformément aux articles L.2121-7 et suivants du C.G.C.T.

Le secrétaire de séance
Pascal CROUSILLAC

Le Maire,
Xavier de VOLONTAT



Pour le Maire, l'Adjoint
Patrick BONNÉRY

